



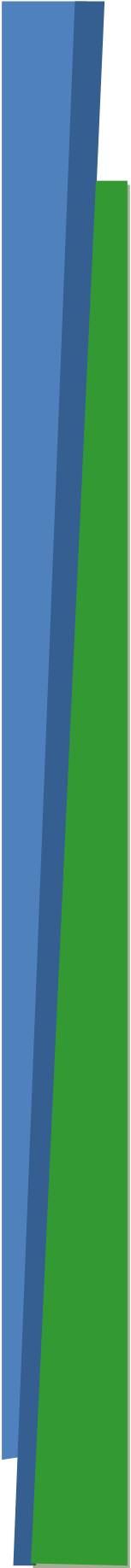
TERRITOIRE DE LA PLAINE DE ROMANS

Réseaux de la Plaine de Romans, de Peyrins et de Geyssans

Année 2025

Rapport d'activité

1- PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE	4
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS	4
1.2.1 Réseau de La Plaine de Romans	4
1.2.2 Réseaux de Peyrins et Geyssans	6
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2025	7
2.1 ORIGINE DE L'EAU	7
2.2 VENTE D'EAU.....	9
2.3 RENDEMENT DES RESEAUX	10
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE	11
3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....	12
3.1 SECURITE PUBLIQUE	12
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE	12
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	12
3.4 CONTROLE APPAREILS DE LEVAGE	12
4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2025.....	13
4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT.....	13
4.1.1 Objectifs	13
4.1.2 Travaux réalisés ou en cours	13
4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE et d'entretien	13
4.3 TRAVAUX FACTURES	14
4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2025	14
5- GESTION CLIENTELE.....	15
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	15
5.1.1 Tarification Agence de l'eau	15
5.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	15



5.1.3 Tarification pour les professionnels	15
5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS	17
5.2.1 Continuité de service	17
5.2.2 Informations des irrigants	19
6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....	20
6.1 RENFORCEMENT DU RESEAU PARTIE NORD EST : PARMANS – ST LATTIER.....	20
7- DONNEES FINANCIERES	20
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES	20
7.1.1 Fonctionnement.....	20
7.1.2 Investissement	21
7.2 IMPAYES.....	21
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE	21
8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS	22
9- ANNEXE : PRINCIPALES INTERVENTIONS D’ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	23

1- PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes de St Paul Les Romans, Parnans, Triors, Genissieux, Chatillon St Jean, Mours St Eusebe, St Lattier (38), Peyrins, Geyssans

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

1.2.1 RESEAU DE LA PLAINE DE ROMANS

Station de pompage de « la Joyeuse » ou « Les Coteaux »

Prise d'eau dans la rivière la Joyeuse à 50 m à l'amont de sa confluence avec l'Isère : plan d'eau sous l'influence du niveau du Barrage EDF de Pizançon sur l'Isère.

Station de pompage d'exhaure :
3 pompes d'exhaure monocellulaires de 750 m³/h à 30 m HMT, 90 Kw, 1 470 tr/mm

Station de pompage de reprise :
un dégrilleur vertical
1 pompe de reprise Jockey horizontale 86 m³/h à 126 m HMT, 45 Kw, 1 480 t/mm sur variateur
5 pompes de reprise horizontales de 500 m³/h à 130 m HMT, 190 Kw, 1 470 t/mm (dont 1 en secours)

Capacité de pompage de 1 600 m³/h, HMT 161 m
Puissance ENEDIS souscrite de 17 à 1 470 Kw (Segment C2 : HTA Télérelevé : HTA5-CU)

Station de pompage de Meysonnier

Prise d'eau directe dans l'Isère

5 groupes de pompage verticaux de 335 m³/h à 194 m HMT, 231 Kw, 1 490 t/mm

Capacité de pompage de 1 800 m³/h, HMT 160 m
Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 1 250 Kw (Segment C2 : HTA Télérelevé : HTA5-CU)

Surpresseur de « Châtillon-St Jean » ou « St Izier »

2 Pompes
Capacité de pompage de 400 m³/h

Pression amont de 4 à 9 bars

Pression aval 18 à 19 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 190 Kw (Segment C3 : HTA non télérelevé : HTA5-CU)

Surpresseur de « Génisseux » ou « Les Marais »

2 Pompes

Capacité de pompage de 300 m³/h

Pression amont de 4 à 9 bars

Pression aval 11 à 12 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 6 à 60 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

Forage de Chapoize

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 80 m³/h, à 120 m HMT

Pression de consigne 14 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 1 à 120 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

Forage de Gringet

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 80 m³/h, à 120 m HMT

Pression de consigne 14 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 90 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

Forage de La tour

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 120 m³/h à 170 m HMT

Pression de consigne 18 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 156 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

Forage de Chalandes

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 80 m³/h, à 120 m HMT

Pression de consigne 13 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 96 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

Réseau de distribution

145.6 Km de conduite (Dn 32 mm au DN 600 mm) essentiellement en fonte ductile et ponctuellement en PVC et PEHD.

1.2.2 RESEAUX DE PEYRINS ET GEYSSANS

Forages de Peyrins et de Geyssans lieu-dit « La Savasse »

2 Forages dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale unitaire de 60 m³/h, à 120 m HMT

Alimentation électrique commune au 2 forages

Puissance ENEDIS souscrite de 18 à 78 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

Réseau de distribution

0.7 Km de conduite (Dn 100 mm) en fonte ductile.

2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2025

2.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée par le réseau de la plaine de Romans provient en majeure partie des prises d'eau dans la rivière Isère. Un complément est apporté par des forages dans la nappe "Molasse Miocène" (bassins versants de la Savasse et de la Joyeuse).

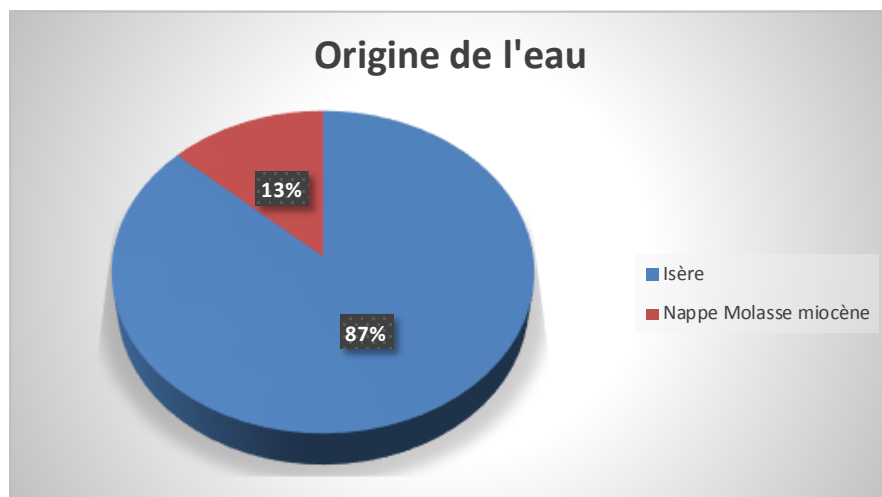
L'eau distribuée par le réseau de Peyrins-Geyssans provient de la nappe « Molasse Miocène » (Bassin versant de la Savasse).

Ressources	Station de pompage	volume annuel		Volume à l'étiage (1er juin - 30 septembre)	
		prélévés (m3)	autorisés (m3)	prélévés (m3)	autorisés (m3)
Isère	Joyeuse	1 145 634	1 750 400	1 039 347	
Isère	Mesonnier	1 607 344	2 385 600	1 607 344	
Isère		2 752 978			
Nappe Molasse Miocène	Chalans	65 006	69 200	65 006	47 300
Nappe Molasse Miocène	La Tour	132 641	175 400	132 641	140 900
Nappe Molasse Miocène	Chapoize	107 357	157 000	107 357	131 200
Nappe Molasse Miocène	Gringet	61 554	90 000	70 000	74 300
Nappe Molasse Miocène	Peyrins	27 849	54 400	27 779	32 800
Nappe Molasse Miocène	Geyssans	24 086	25 200	24 082	22 400
Nappe Molasse miocène		418 493	571 200	426 865	448 900
Total général		3 171 471			

Les autorisations de prélèvement sont établies par l'OUGC Drôme et la DDT 26.

Globalement les volumes indiqués par OUGC ont été dépassés, à l'étiage, sur le bassin versant de la Savasse

Réseau Plaine de Romans	3 119 536
Réseau Peyrins Geyssans	51 935
Total	3 171 471

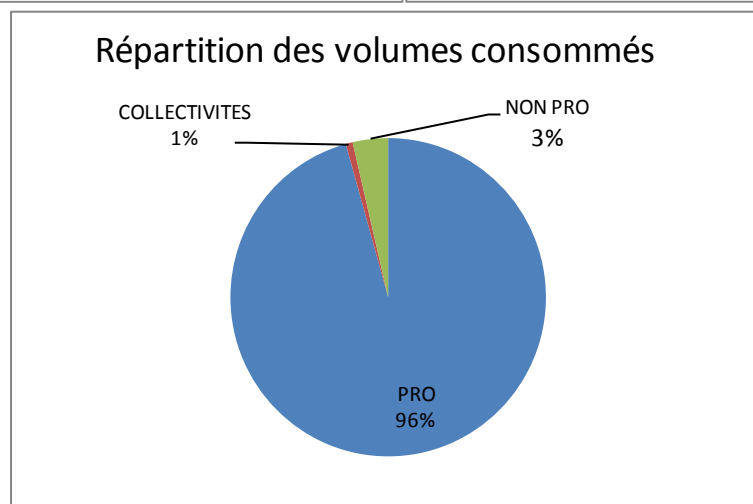
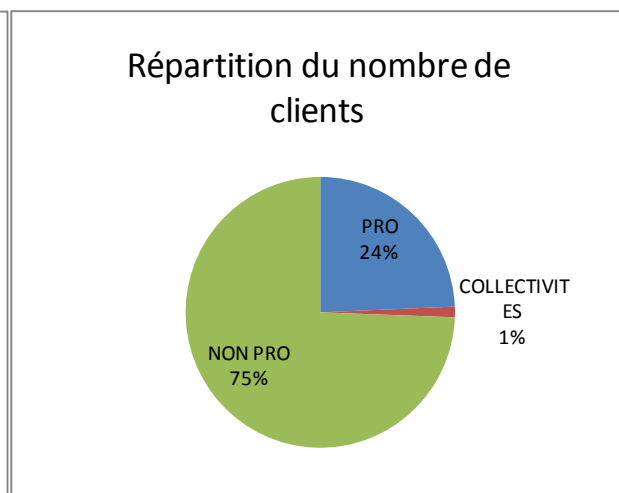
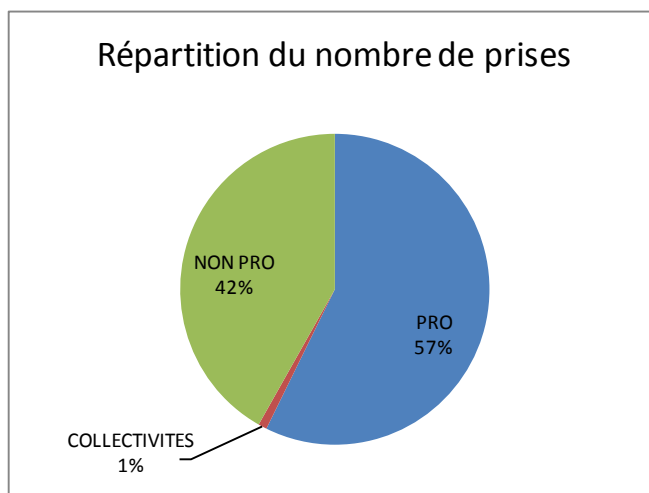


2.2 VENTE D'EAU

PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Debit souscrit s par ha	Conso annuelle par ha
Plaine de Romans	11 985	1 863	2 570 630	2 570 630	561	128	6,43	1 380
Peyrins-Geyssans	200	27	52 026	52 026	12	7	7,31	1 902
Total	12 185	1 891	2 622 656	2 622 656	573	135		
COLLECTIVITES								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Debit souscrit s par ha	Conso annuelle par ha
Plaine de Romans	95	12	19 386	19 386	9	7	7,92	1 616
Peyrins-Geyssans	Néant							
Total	95	12	19 386	19 386	9	7		
NON PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Debit souscrit s par ab	Conso annuell e par ab	Facturati on annuelle par ab
Plaine de Romans	1987	99 283	99 283	418	413	4,75	238	240
Peyrins-Geyssans	Néant							
Total	1987	99 283	99 283	418	413			

TOTAL							
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	
Plaine de Romans	14 067	1 875	2 689 299	2 689 299	988	548	
Peyrins-Geyssans	200	27	52 026	52 026	12	7	
Total	14 267	1 903	2 741 325	2 741 325	1000	555	

Synthèse par type d'irrigants				
Type	nombre de bornes	nombre de clients	conso (m3)	Facturation (m3)
PRO	573	135	2 622 656	2 622 656
COLLECTIVITES	9	7	19 386	19 386
NON PRO	418	413	99 283	99 283
Total	1000	555	2 741 325	2 741 325



2.3 RENDEMENT DES RESEAUX

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les irrigants et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Territoires	Rendement
Plaine de Romans	86,21%
Peyrins Geyssans	100,18%

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

Réseau de la Plaine de Romans :

La consommation totale pour l'année 2025 est de 2 689 091 Kwh.

Ratios	Total
Kwh/m3 consommé	1,000
Kwh/m3 prélevé	0,862
€/m3 consommé	0,067
€/Kwh	0,067

Nota : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

Réseau de Peyrins-Geyssans :

La consommation totale pour l'année 2025 est de 32 895 Kwh.

Ratios	Total
Kwh/m3 consommé	0,632
Kwh/m3 prélevé	0,633
€/m3 consommé	0,072
€/Kwh	0,113

Nota : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

3.1 SECURITE PUBLIQUE

Néant : aucun ouvrage n'est soumis à la réglementation « sécurité publique des ouvrages hydrauliques » sur ce territoire.

3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Contrôles périodiques des installations électriques du territoire de la Plaine de Romans					
Sites	Commune	Conventions	Visite précédente	Visite suivante	Observations
Chanlands	Genissieux	ACRITEC	6 décembre 2024	2027	A faire tous les ans
Chapoize	Triors	ACRITEC	7 novembre 2025	2028	
Gringet	Parnans	ACRITEC	28 novembre 2023	2027	
La Joyeuse	St Paul les Romans	ACRITEC	7 novembre 2025	2026	
La tour	Parnans	ACRITEC	6 décembre 2024	2027	
Les Marais	Genissieux	ACRITEC	28 novembre 2023	2026	
Meyssonier	St Paul les Romans	ACRITEC	7 novembre 2025	2028	
Peyrins-Geyssans	Peyrins-Geyssans	ACRITEC	28 novembre 2023	2026	
Saint Izier	Châtillon st-Jean	ACRITEC	6 avril 2023	2026	

3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Date	Appareil	Volume – Pression de service	Type d'inspection	Non-conformité	Organisme inspecteur
Station de pompage de la Joyeuse					
nc	nc	nc	Non réalisée		
Station de pompage de Meissonnier					
1987	CHARLATTE n°10000-094	10 000 l – 25 b	1 ^{ère} mise en service		
			Non réalisée		

3.4 CONTROLE APPAREILS DE LEVAGE

Néant

4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2025

4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT

4.1.1 OBJECTIFS

Classés par ordre de priorité

- 1/ Organes hors service à la suite de la saison précédente
- 2/ Organes dont l'état ou le niveau d'usure laisse craindre une rupture à court terme 1,2 ou 3 ans
- 3/ Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité des travailleurs
- 4/ Amélioration des performances énergétiques
- 5/ Dégradations de caractéristiques techniques
- 6/ Amélioration de la facilité d'exploitation d'un ouvrage
- 7/ Mise en conformité vis-à-vis des exigences techniques de tiers (ENEDIS, agence de l'eau etc...)
- 8/ Amélioration de la fiabilité de fonctionnement de l'ouvrage
- 9/ Lutte contre les risques d'intrusions, de dégradations, sécurité des riverains
- 10/ Amélioration des fonctionnalités de report d'information et de suivi
- 11/Réduction des nuisances à des tiers (bruits etc...)

4.1.2 TRAVAUX REALISES OU EN COURS

Ouvrages	OBJET	n° PROJET AT...	Planificatio
Forage Gringet	Renouvellement variateur de vitesse	PR 25 06 0001	fait 2025
Peyrins Geyssans	SP Peyrins : renouvellement du variateur	PR 25 02 0002	fait 2025
Surp Genissieux	G2 : rénovation pompe	PR 24 12 0004	fait 2025
Tous réseaux	Renouvellement appareillage réseau (ventouses - vannes) Prog 2024/2025	PR 24 11 0013	fait 2025

Opération en cours de réalisation au 30/11/2025

Ouvrages	OBJET	n° PROJET AT...
Peyrins Geyssans	Geyssans : Renouvellement compteur de production	
SP La Joyeuse	Groupe Jockey : rénovation pompe	PR25100013
SP La Joyeuse	Renouvellement du dégrilleur	PR25080002
Tous réseaux	Renouvellement appareillage réseau (ventouses - vannes) Prog 2025/2026	PR25100027

Les charges correspondantes sont imputées au budget « investissement » du SID.

4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

Les principales interventions réalisées en 2025 au titre des travaux d'entretien et de maintenance sont fournies en annexe Les charges correspondantes sont imputées au budget « fonctionnement » du SID.

4.3 TRAVAUX FACTURES

Désignation	Nb
Fourniture et pose compteur (1 - 3 - 5 m3/h)	1
Réparation borne endommagée par tiers	0
Réparation conduite endommagée par tiers	1
Modification d'un borne existante (modif débit)	0
Création branchement sur réseau gravitaire	0
Création branchement sur réseau pression	0
Création borne ou sortie sur borne existante	1
Déplacement borne	0
Déplacement sortie borne	0
Extension de réseau	0
Déplacement non justifié d'un agent	0
Remise en conformité de borne	0
Remise en conformité d'un branchement ou poste de comptage	0
Renouvellement compteur endommagé	1
Repose compteur suite à impayés	0
Participation au déplacement d'une conduite	0

4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2025

Néant

5- GESTION CLIENTELE

5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2025, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 28 janvier 2025 est de 0,009 € H.T. /m³ consommé et 14.45 € H.T. par l/s pour les abonnements gravitaires.

5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers est uniformisé sur l'ensemble du territoire du SID.

Les tarifs du service sont fixés par la délibération du 28 janvier 2025.

- Une prime fixe en fonction du débit souscrit

1 m ³ /h	75,45 € HT	79,60 € TTC
3 m ³ /h	97,97 € HT	103,36 € TTC
5 m ³ /h	129,33 € HT	136,44 € TTC
10 m ³ /h	215,54 € HT	227,39 € TTC
15 m ³ /h	368,00 € HT	388,24 € TTC
20 m ³ /h	525,72 € HT	554,63 € TTC
30 m ³ /h	683,43 € HT	721,02 € TTC

- Un tarif de 0,17 €/m³ HT par m³ consommés

- Un tarif de 0,01 €/m³ HT par m³ consommés pour surcoût énergie

5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux irrigants pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2025, le prix de vente sur le territoire de Drôme Nord a été fixé à (délibération du 28 janvier 2025) :

Part fixe

Abonnement à la surface ha 152.03 € H.T.

Abonnement au débit m³/h 6,70 € H.T.

Part au m³ 0,102 € H.T.

Part au m³ (surcoût énergie)..... 0,010 € H.T.

Soit une facture moyenne de 561.93 € H.T. /ha (7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha).

Réseau Plaine de Romans

Part fixe

Abonnement à la surface ha 96.07 € H.T.

Abonnement au débit m³/h 6.75 € H.T.

Part au m³ 0,087 € H.T.

Part au m³ (surcoût énergie)..... 0,010 € H.T.

Soit une facture moyenne de 461.32 € H.T. /ha (7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha).

Réseau Peyrins-Geyssans

Part fixe

Abonnement à la surface ha 153.75 € H.T.

Abonnement au débit m³/h 6.75 € H.T.

Part au m³ 0,085 € H.T.

Part au m³ (surcoût énergie)..... 0,010 € H.T.

Soit une facture moyenne de 513.00 € H.T. /ha (7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha).

5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS

5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Problème de ressources

Le réseau de Peyrins-Geyssans et les parties hautes du réseau de la Plaine de Romans (forages de la tour, Chaland, Gringet et Chapoize) sont impactés par la baisse des volumes affectés à l'usage agricole décidé par la CLE du SAGE Bas Dauphine Plaine de Valence. Les volumes prélevés sur les forages Chaland et de Geyssans ont dépassé les volumes indiqués par l'OUGC 26 (voir chapitre 2.1).

Les arrêtés « sécheresse » n'ont pas eu d'impact significatif sur la disponibilité de l'eau.

zone hydrographique de gestion	ressource	24/06/2025	03/07/2025	07/07/2025	23/07/2025
Galaure Drôme des collines	superficiel	vigilance		alerte	
	molasse miocène du Bas Dauphiné	vigilance			

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages

- Coupures d'alimentation électrique (ENEDIS) :

Date	Ouvrage	Durée	Type
23-27 Fev	SP Meissonnier	105h43	non programmée (hors saison)
29-30 mars	SP Gringet	16h25	non programmée
23-avr	SP Chapoize	1h15	non programmée
23-avr	SP Chaland	1h15	non programmée
23-avr	SP Marais (surpresseur Génisseux)	1h15	non programmée
23-avr	SP Savasse (Peyrins)	1h15	non programmée
07-mai	SP Savasse (Peyrins)	4h08	non programmée
07-mai	SP Chapoize	4h08	non programmée
07-mai	SP Chanland	4h08	non programmée
09-mai	SP Meissonnier	4h00	programmée
19-mai	SP La Tour	2h30	programmée
02-juin	SP Gringet	1h30	programmée
03-juin	SP Joyeuse	2h18	non programmée
03-juin	SP Messonnier	2h18	non programmée
03-juin	SP Chapoize	1h50	non programmée
26-juin	SP Joyeuse	0h38	non programmée
26-juin	SP Messonnier	0h38	non programmée
30-juin	SP Gringet	0h57	non programmée
30-juin	SP Savasse (Peyrins)	0h04	non programmée
30-juin	SP Marais (surpresseur Génisseux)	0h04	non programmée
30-juin	SP Chapoize	0h04	non programmée
30-juin	SP Chanlands	0h04	non programmée
30-juin	SP La Joyeuse	4h36	non programmée
30-juin	SP Messonnier	4h36	non programmée
23-août	SP Gringet	1h43	non programmée
17-sept	SP Savasse (Peyrins)	1h03	non programmée
17-sept	SP Chanlands	1h03	non programmée
17-sept	SP Chapoize	1h03	non programmée
17-sept	SP Marais (surpresseur Génisseux)	1h03	non programmée
22-sept	SP Savasse (Peyrins)	0h04	non programmée
22-sept	SP Chanlands	0h04	non programmée
22-sept	SP Chapoize	0h04	non programmée
22-sept	SP Marais (surpresseur Génisseux)	0h04	non programmée
18-nov	SP Chapoize	1h30	programmée
19-nov	SP Marais (surpresseur Génisseux)	7h22	non programmée (hors saison)
19-nov	SP Savasse (Peyrins)	7h22	non programmée (hors saison)
19-nov	SP Chapoize	7h22	non programmée (hors saison)
19-nov	SP Chanlands	7h22	non programmée (hors saison)

Il est noté que les travaux de déplacement de la ligne HTA alimentant la station de pompage de la Joyeuse font l'objet d'un différend, en cours de résolution à ce jour, entre ENDIS et le SID sur les limites (donc sur les responsabilités) du réseau public (ENEDIS) et privé (SID).

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

- Incident de fonctionnement : Néant

Problèmes de fonctionnement réseaux

Néant

5.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

Date	Evénement	Mode diffusion
15-mai	Irrigants BV Savasse (Peyrins - Geyssans) : Pré info générale sur les restrictions 2025 liées aux plans de répartition de l'OUGC	Courrier + Mail
11-juin	Info Problème de transmission des factures des irrigants PRO de la part du Trésor public	Mail
02-juin	Irrigants Peyrins-Geyssans : Notification des volumes autorisés (annuel et étiage) pour la saison d'irrigation 2025	Courrier + Mail

6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

6.1 RENFORCEMENT DU RESEAU PARTIE NORD EST : PARMANS – ST LATTIER

Cf. rapport annuel général du SID, chapitre consacré aux projets structurants.

7- DONNEES FINANCIERES

7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES

7.1.1 FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	PLAINE DE ROMANS
Energie et autres fluides	181 872,26
Entretien stations réseaux	71 007,91
Charges de personnel	86 869,79
Redevances et Taxes (foncier,VNF,SNCF,CFE,etc...)	120,00
Transfert investissements (Renouvellement - Rb emprunt)	89 737,29
Autres charges	2 072,16
Charges exceptionnelles	39 575,72
Frais généraux Antenne d'exploitation	30 724,16
Frais généraux siège	301 378,32
TOTAL	803 357,61
Recettes de fonctionnement	PLAINE DE ROMANS
Travaux en Régie	5 423,10
Amortissement subventions	-
Vente d'eau	581 849,17
Redevances agence de l'eau ou autres	24 200,93
Travaux et prestations facturés	3 579,43
Reversement par les Fermiers	-
Energie réservée	52 942,27
Divers	60 243,34
Produits exceptionnels	6 229,52
TOTAL	734 467,76
Résultat exercice	- 68 889,84

Le résultat déficitaire est à mettre en grande partie sur le compte d'une charge exceptionnelle de 39.575 € correspondant à une créance définitivement éteinte (factures d'un client non acquittées et qu'il ne sera plus possible de recouvrer) et sur la forte baisse du produit de l'énergie réservée.

7.1.2 INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	PLAINE DE ROMANS
Dépenses d'équipement	58 333,48
Amortissement des subventions	-
Quote-part dépenses antenne	8 913,00
Quote-part dépenses siège	12 896,83
TOTAL	80 143,31

Recettes d'investissement	PLAINE DE ROMANS
Participation des irrigants aux investissements sur réseaux	
Amortissements	89 737,29
Subventions	5 146,00
Quote-part recettes antenne	5 918,26
Quote-part recettes siège	10 356,54
TOTAL	111 158,09
Résultat exercice	31 014,78

Les dépenses d'investissement ont augmenté de près de 30%, avec une dépense de 34.000 € pour le remplacement du dégrilleur de la station de pompage de la Joyeuse.

7.2 IMPAYES

Les impayés au 31 janvier 2026 (hors facturation de la consommation 2025) s'élèvent à 31.458 €.

Territoire	2022	2023	2024	2025 hors conso	Total général
Plaine de Romans		497	9 965	20 996	31 458

Nous constatons une forte progression des impayés depuis 2023, dans un contexte agricole marqué par plusieurs années de tension sur les revenus et les trésoreries.

7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Néant

8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées :

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- De bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation,
- De ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID,
- De rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations,
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite.

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.

9- ANNEXE : PRINCIPALES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

Interventions sur réseaux achevées au 30/11/2025

Intervention	Equipement - Réseaux	Objet	Service gestionnaire	Description	Etat des travaux	Lieu d'intervention
INT24110036	RESEAU PLAINE DE ROMANS	entretien réseau et manutention pompe	SERVICE EXPLOITATION	entretien réseau et manutention pompe	Clôturé	
INT25010027	RESEAU PLAINE DE ROMANS	Réparation suite sinistre	SERVICE EXPLOITATION	Réparation suite sinistre par véhicule léger le 28/12/2024	Clôturé	las chasses saint paul les romans
INT25090020	RESEAU PLAINE DE ROMANS	REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE DE ROUTE	SERVICE EXPLOITATION	REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE DE ROUTE	Clôturé	MARGES
INT25060093	RESEAU PLAINE DE ROMANS	Fuite sur PVC 90 mm	SERVICE MAINTENANCE	ATU 2025063000140 > Reste 21 m2 bicouche	Clôturé	GENISSEUX: Allée de la grande Musenne
INT25070002	RESEAU PLAINE DE ROMANS	Fuite sur PVC 110 mm	SERVICE EXPLOITATION	REPARATION DE FUITE	Clôturé	la gebelinere

Interventions sur ouvrages achevées au 30/11/2025

Intervention	Equipement - Ouvrages	Objet	Service gestionnaire	Description	Etat des travaux	Lieu d'intervention
INT25030032	STATION GENISSEUX	Réparation fuite sur collecteur refoulement	SERVICE EXPLOITATION	Soudure sur acier	Clôturé	STATION
INT24090024	STATION GRINGET/POSTE LIVRAISON C4-C5	Contrôle électrique automne 2024	PROJET ELECTRICITE	Contrôle électrique automne 2024	Clôturé	
INT25020025	STATION LA JOYEUSE	remplacement du réducteur de pression du dégrilleur	SERVICE EXPLOITATION	Remplacement du réducteur de pression d'alimentation en eau du dégrilleur	Clôturé	le coteau
INT24090025	STATION LA JOYEUSE/BT	Contrôle électrique automne 2024	PROJET ELECTRICITE	Contrôle électrique automne 2024	Clôturé	
INT25040026	STATION LA JOYEUSE/HYDRAULIQUE/DEGRILLEUR	Problème de disjonction sur la poire d'eau	SERVICE MAINTENANCE	Problème de disjonction sur la poire d'eau Remplacement poire de manque d'eau + recâblage + automatisme	Clôturé	
INT25070034	STATION LA JOYEUSE/HYDRAULIQUE/DEGRILLEUR	Dégrilleur hors service bloqué	SERVICE EXPLOITATION	dépose des panneaux du dégrilleur	Clôturé	
INT24090026	STATION LA TOUR/POSTE LIVRAISON C4-C5	Contrôle électrique automne 2024	PROJET ELECTRICITE	Contrôle électrique automne 2024	Clôturé	
INT25090013	STATION MEISONNIER/BT	STATION POMPE G2 PROBLEME DE GESTION DU VIDE	SERVICE EXPLOITATION	STATION POMPE G2 PROBLEME DE GESTION DU VIDE	Clôturé	chemin de mesonnier
INT23100032	STATION MEISONNIER/ELECTROPOMPES/G1/POMPE	Arbre au niveau des tresses > Ø très faible	SERVICE MAINTENANCE	Essai de mise en place d'une garniture sécable pour palier à l'usure de l'arbre Le 29/07/2025 > Mise en service garniture sécable > Test OK	Clôturé	
INT25060076	STATION MEISONNIER/ELECTROPOMPES/G4/POMPE	Tige de fouloir cassé	SERVICE MAINTENANCE	Déposer le moteur pour reprise tige de fouloir	Clôturé	
INT24090053	STATION MEISONNIER/HTA	Maintenance préventive HTA C2 - Automne 2024 - Meysonnier	PROJET ELECTRICITE	Maintenance préventive HTA C2 - Automne 2024 - Meysonnier	Clôturé	
INT25080013	STATION MEISONNIER/HTA/TRANSFORMATEUR	Amorçage tête HTA TR1 - Meysonnier	PROJET ELECTRICITE	Amorçage tête HTA TR1 - Meysonnier	Clôturé	
INT25060050	STATION MEISONNIER/HYDRAULIQUE	Vanne motorisé sur P4 > Moteur bloqué	SERVICE MAINTENANCE	Vanne motorisé sur P4 > Moteur bloqué	Clôturé	
INT24090005	STATION MEISONNIER/HYDRAULIQUE	Réparation fuite sur la tuyauterie d'aspiration de la pompe n°3	SERVICE EXPLOITATION	Réparation fuite sur la tuyauterie d'aspiration de la pompe n°3	Clôturé	
INT24090023	STATION CHALANDS (forage ?)/POSTE LIVRAISON C4-C5	Contrôle électrique automne 2024	PROJET ELECTRICITE	Contrôle électrique automne 2024	Clôturé	

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

INTERVENTIONS EN COURS au 30/11/2025					
Intervention	Equipement	Objet	Service gestionnaire	Description	Etat des travaux
INT24090096	STATION CHALANDS (forage ?)/POSTE LIVRAISON C4-C5	Travaux de conformité électrique	SERVICE EXPLOITATION	P.TE * Absence de liaison équipotentielle principale (LEP), la réaliser en reliant au conducteur principal de protection des divers éléments conducteurs étrangers à l'installation électrique au plus près de leur point de pénétration dans le bâtiment P.TE * Le relais différentiel du circuit "Général" ne fonctionne pas, le remplacer par un dispositif aux caractéristiques identiques pour maintenir la protection contre les risques de contact indirect.	En cours
INT24090097	STATION CHAPOIZE/POSTE LIVRAISON C4-C5	Travaux de conformité électrique	SERVICE EXPLOITATION	P.TE * Absence de liaison équipotentielle principale (LEP), la réaliser en reliant au conducteur principal de protection des divers éléments conducteurs étrangers à l'installation électrique au plus près de leur point de pénétration dans le bâtiment P.M * Protection contre les contacts directs avec des pièces nues sous tension défilante, l'assurer en obturant l'orifice inutilisé en face avant P.TE * Le relais différentiel du circuit "Général" ne fonctionne pas, le remplacer par un dispositif aux caractéristiques identiques pour maintenir la protection contre les risques de contact indirect P.TE * Absence de continuité à la terre sur la carcasse du coffret, à relier au circuit de protection.	En cours
INT24090098	STATION GRINGET/POSTE LIVRAISON C4-C5	Travaux de conformité électrique	SERVICE EXPLOITATION	P.TE * Absence de continuité à la terre, à relier au circuit de protection. Chassis. P.TE * Valeur de la prise de terre supérieure au maximum admissible, l'améliorer afin qu'elle devienne inférieure à 50 Ohms	En cours
INT25100065	STATION LA JOYEUSE	installation d'un chauffage climatisation	SERVICE EXPLOITATION	installation d'un chauffage climatisation	En cours
					bureau de la plaine de romans

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Intervention	Equipement	Objet	Service gestionnaire	Description	Etat des travaux	Lieu d'intervention
INT24090099	STATION LA JOYEUSE/BT	Travaux de conformité électrique	SERVICE EXPLOITATION	Suite a controle 2023 B.F * Présence d'installations inutilisées, à déposer en hauteur P.M * La masse métallique accessible n'est pas reliée au circuit de protection (valeur mesurée : l'infini). Vérifier la présence ou le serrage du conducteur vert/jaune, l'appareil d'éclairage est à interconnecter à la terre à l'aide d'un conducteur vert/jaune de 1,5mm² P.M * Présence de bloc de jonction (« domino ») sur l'alimentation sous l'établi, à placer sous boîte de dérivation P.M * Coffret Bureau : Plastron déposé en partie basse. A remplacer P.M * Prise de courant mal fixée. Fixation à reprendre convenablement B.M * Compresseur : le câble n'est pas fixé au presse étoupe. Remettre en état la fixation du câble sur le presse étoupe de la prise de courant P.M * Garage : 7 boîtes de dérivation ouverte. À refermer B.M * Tableau Exhaure : Placer une protection bipolaire sur le départ prise 220V B.E * Tableau exhaure : Début d'oxydation au niveau des bornes de raccordement. Y remédier. P.M * Local pompe : Améliorer la protection contre les contacts directs au niveau des plaques à bornes B.E * Tableau auxiliaire 380 V : Mauvais serrage au niveau du bornier 141 bornes surchargées. A reprendre B.E * Poste HT : Boîte de dérivation ouverte. À refermer (au plafond). P.E * Tableau BT : Présence de raccordement de plusieurs conducteurs de protection sur une même borne. Placer des borniers de terre pour assurer le raccordement individuel des conducteurs de protection 2ème Armoire. P.E * Les reports de signalisation des Contrôleur Permanent d'Isolément (CPI) ne fonctionnent pas et ne permettent donc plus d'indiquer un éventuel mauvais isolement de l'installation, réparer ou remplacer ces dispositifs P.E * Les Contrôleurs Permanent d'Isolément (CPI) ne fonctionnent pas et ne permettent donc plus d'indiquer un éventuel mauvais isolement de l'installation, réparer ou remplacer les dispositifs CPI N°1 et N°2	En cours	

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Intervention	Equipement	Objet	Service gestionnaire	Description	Etat des travaux	Lieu d'intervention
INT24090107	STATION LA TOUR/POSTE LIVRAISON C4-C5	Travaux de conformité électrique	SERVICE EXPLOITATION	P.TE * Absence de liaison équipotentielle principale (LEP), la réaliser en reliant au conducteur principal de protection des divers éléments conducteurs étrangers à l'installation électrique au plus près de leur point de pénétration dans le bâtiment. P.TE * Absence de continuité à la terre, à relier au circuit de protection, sur la partie disjoncteur général B.E * Trace de corrosion sur une phase en amont de l'interrupteur général. A nettoyer	En cours	
INT24090138	STATION MEISSONNIER/BT	Travaux de conformité électrique	SERVICE MAINTENANCE	P.M * Le bloc autonome d'éclairage de sécurité ne fonctionne plus, le remplacer ou le faire réviser. P.E * Le Contrôleur Permanent d'Isolément du tableau T1(CPI) ne fonctionne pas et ne permet donc plus d'indiquer un éventuel mauvais isolement de l'installation, réparer ou remplacer ce dispositif B.M * Protection contre les surcharges non assurée, protection à régler à 14 au secondaire du transformateur B.M * Fusibles aM inadaptés à la protection contre les surcharges, les remplacer par des fusibles gG pour le départ primaire transfo B.F * Présence d'installations inutilisées, à déposer P.M * KROHNE : Boîte de dérivation ouverte. À refermer (à proximité du 4e et du 5èm	En cours	
INT25090001	STATION MEISSONNIER/HTA	Remplacement sondes de température Tr1 et Tr2 + reprises connecteurs HTA sur Tr2	PROJET ELECTRICITE	Remplacement sondes de température Tr1 et Tr2 + reprises connecteurs HTA sur Tr2	En cours	

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr